

# La bataille se jouera en Valais

**HERMÈS** Installé en Valais, l'héritier de la marque de luxe veut léguer sa fortune à son ancien homme de maison. La semaine dernière, un signalement pour emprise était toutefois déposé auprès de l'APEA d'Entremont.

PAR NOEMIE.FOURNIER@LENOUVELLISTE.CH

Nicolas Puech. Héritier du groupe de luxe Hermès. L'une des personnalités les plus riches installées en Valais. Depuis quelques semaines, son histoire fait le tour du monde. L'homme envisage en effet de léguer ses milliards à son domestique. Et avec 5,7% du capital de la marque, le Français de 80 ans pèse plus de 10 milliards.

## Une demande d'adoption déposée

L'affaire, révélée par «La Tribune de Genève» et «24 heures», est insolite. Le domestique, issu d'une modeste famille marocaine, pourrait devenir l'une des plus grosses fortunes de Suisse romande. En effet, Nicolas Puech envisage de léguer sa fortune à son ancien jardinier et homme à tout faire, et non à sa fondation Isocrate, qui milite contre



Nicolas Puech, ici sur une archive de 2015. LE NOUVELLISTE

la désinformation, auprès de laquelle il s'était pourtant engagé dans un pacte successoral signé en 2011. Selon «La Tri-

bune de Genève» et «24 heures» toujours, l'héritier envisage pour cela d'adopter son ancien domestique.

Une demande auprès de l'Etat du Valais aurait été déposée. Si celle-ci aboutit, il deviendra le fils et l'héritier légitime de

son ancien employeur. Il pourrait alors prétendre jusqu'à la moitié de la fortune du milliardaire. Les deux hommes se seraient pris d'affection il y a des décennies. L'employé de maison et ses proches, à savoir sa compagne et ses enfants, seraient devenus la famille de substitution du Français, de son côté célibataire et sans enfants. La famille du domestique aurait reçu des cadeaux d'une valeur de plusieurs millions de francs, au travers de plusieurs biens immobiliers en Suisse et à l'étranger. Selon des proches du milliardaire encore, elle bénéficierait d'un accès illimité à sa carte de crédit.

## Un signalement auprès de l'APEA d'Entremont

Samedi, nouvel élément, on apprenait qu'un signalement a été envoyé aux Autorités valaisannes de protection de

l'enfant et de l'adulte (APEA). Celui-ci dénonçait «l'emprise» du domestique et de sa compagne sur l'héritier installé à La Fouly. Le document demande une enquête approfondie sur cette situation «préoccupante», concernant un homme «en situation de faiblesse» et «coupé du monde extérieur», selon l'avocat valaisan Yannis Sakkas, auteur du signalement et représentant d'un ancien proche du milliardaire. Si la bataille ne fait que commencer, «La Tribune de Genève» et «24 heures» annonçaient encore samedi que de son côté, la fondation Isocrate avait annoncé ne plus être en mesure de traiter de nouvelles demandes de financement. Il reviendra aux autorités valaisannes de trancher, dans le dossier de l'adoption d'une part, et dans celui du signalement auprès de l'APEA de l'autre. Affaire à suivre, donc.

## Huit ans de travaux

**LE BOUVERET - ST-GINGOLPH** Il faudra s'armer de patience.

Dès 2024 et durant... huit ans, le trafic automobile sera fortement perturbé entre Le Bouveret et Saint-Gingolph. Des travaux afin de poser un enrobé phono-absorbant sont en effet prévus, par secteurs, sur cet axe à la fois touristique et pendulaire, puisqu'il est utilisé par plusieurs milliers de frontaliers, en semaine. «Nous savions de longue date que des travaux seraient prévus sur cet axe. Nous en avons eu la confirmation le mois dernier», dévoile le président gingolais, Damien Roch. Il faudra donc se montrer patient pour partir, se rendre dans le village franco-suisse ou le traverser. «Nous devons nous montrer résiliants», avoue le président. La commune de Saint-Gingolph profitera du début du

chantier, en 2024, pour changer ses conduites d'eaux usées et d'eaux claires situées entre la step et la douane, vieilles de 70 ans environ. Le coût de ces travaux pour le ménage communal est estimé à 400 000 francs.

## Deux fois six mois sans train

Pour ne rien arranger, en 2028 et 2030, le train ne circulera plus jusqu'à Saint-Gingolph et ce durant deux fois six mois. «Des bus de remplacement seront prévus depuis et à destination du Bouveret», précise le Service cantonal de la mobilité. En cause: les travaux prévus au niveau inférieur du passage du Fenaley qui, réalisés, permettront ensuite aux trains RegionAlps de passer à une cadence à

la demi-heure. «Nous devons subir cette période de désagréments avec l'espoir que la situation ensuite s'améliorera», conclut Damien Roch «certain qu'un passage à une cadence ferroviaire plus élevée va changer la vie des Gingolais». Les travaux au niveau du passage du Fenaley seront mis à l'enquête publique l'an prochain.

## RER Sud-Léman: vote en mars

Par ailleurs, le Grand Conseil valaisan devra voter en mars 2024 sur un crédit d'engagement en faveur de la ligne du RER Sud-Léman de 22,8 millions de francs. Le projet de réhabilitation de la ligne transfrontalière Evian-les-Bains - Saint-Gingolph pourrait devenir réalité en 2031. **FZ**

## Vers une levée de l'effet suspensif?

**RÉGULATION DU LOUP** La Confédération a saisi le Tribunal administratif fédéral pour lever la suspension du tir préventif du loup.

L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) demande la levée de l'effet suspensif accordé aux recours contre les autorisations de tirs de régulation des loups. Il a déposé sa requête au Tribunal administratif fédéral (TAF). En début de semaine, le TAF avait bloqué «l'abattage préventif» de trois meutes de loups en Valais, après un recours de plusieurs organisations écologistes. L'effet suspensif des recours contre les autorisations de tirs a également offert un sursis aux loups dans les Grisons.

Désormais, l'OFEV saisit à son tour le TAF pour pouvoir de nouveau aller de l'avant via la levée de l'effet suspensif, selon une information samedi de la radio alémanique SRF. La révision de la loi sur la chasse a instauré la possibilité pour les autorités cantonales de réguler de manière préventive leur population de loups de manière temporaire, d'ici au 31 janvier prochain, moyennant l'aval de l'OFEV. Celui-ci, avant les recours des écologistes auprès du TAF,

avait donné son feu vert au Valais et aux Grisons pour l'abattage de treize meutes, tout en refusant une demande du Tessin qui souhaitait tirer l'ensemble de la meute du val Onsernone. L'Union suisse des paysans (USP) et la Société suisse d'économie alpestre (SSEA) se sont alarmées mardi de la forte augmentation de la population de loups en Valais et dans les Grisons, qui aurait triplé en trois ans pour atteindre aujourd'hui environ 300 têtes. **AT5**

PUBLICITÉ

UNE PUBLICATION DE MAGENTA EKO

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

# Rénover, c'est économiser!

**Si les propriétaires immobiliers sont nombreux à vouloir pérenniser leur bien, les travaux de rénovation énergétique restent souvent trop onéreux. Avec un plan de paiement personnalisé et flexible, l'entreprise Magenta Eko offre une alternative pour favoriser cette transition et aider les propriétaires à réduire leurs charges d'électricité et de chauffage.**

En figurant parmi les secteurs qui génèrent le plus d'émissions de gaz à effet de serre, l'immobilier doit opérer rapidement sa revente durable. Seulement, malgré une motivation certaine de la part des acteurs de la branche, la question du coût reste encore problématique, retenant certains propriétaires dans la réalisation de travaux d'assainissement énergétique sur leur bien. Pour y faire face, l'entreprise Magenta Eko, dont l'activité consiste à favoriser la transition en réunissant différentes parties prenantes du secteur immobilier, propose une solution de financement plus souple.

«Notre pack énergie, destiné aux propriétaires de maisons individuelles, propose des solutions de paiement étalé sur dix ans, sans intérêts, pour leur permettre de financer leur transition énergétique et réduire les charges d'électricité et de chauffage en conséquence», précise Mario di Pietrantonio, président de Magenta Eko. «Nous finançons nous-mêmes les travaux d'installation de panneaux solaires, de pompes à chaleur, sans passer par des institutions bancaires, afin de pouvoir offrir les conditions financières les plus avantageuses. Avec des offres accessibles à moins de 200 francs par mois, notre démarche consiste à proposer un plan de paiement pour rénover et valoriser son bien.»

## Interlocuteur unique

Active dans toute la Suisse romande, Magenta Eko veille également à superviser l'ensemble des opérations, de l'audit énergétique aux travaux d'installation et de rénovation en passant par les démarches administratives à suivre pour l'obtention d'aides et de subventions. Pour démarrer le processus et découvrir les offres du pack énergie, un formulaire de contact est à remplir sur notre site internet. Suite à cette pre-



mière étape, l'entreprise se charge alors de réaliser un audit du bien concerné afin d'identifier les différents potentiels d'économie d'énergie et les travaux et installations à réaliser dans cette optique.

«Actuellement, on constate que ces démarches d'assainissement pour les propriétaires individuels restent souvent trop élitistes, freinant le déploiement à grande échelle de la transition énergétique», souligne Mario di Pietrantonio. «Si ces rénovations jouent un rôle clé en matière de durabilité et de réduction de charges, elles s'avèrent aussi essentielles pour sécuriser l'investissement des propriétaires, en évitant que leur bien ne soit dévalué dans un avenir proche suite à l'entrée en vigueur de nombreuses normes et réglementations immobilières.»

**MAGENTA  
EKO**

Chemin des Lentillières 24 · 1023 Crissier  
Tél. 0848 000 111 · E-mail: eko@magenta.ch  
www.magentaeko.ch

Cette communication a été réalisée par impact\_medias pour le compte Magenta Eko.